

## TRAVAUX DE LA CHAMBRE

Le très hon. MACKENZIE KING propose l'ajournement.

—Quant au programme de lundi, il suffit de parcourir le *Feuilleton* pour avoir une idée des mesures qui seront probablement mises en délibération.

L'hon. M. HANSON: Dans l'ordre où elles sont inscrites?

Le très hon. MACKENZIE KING: Je ne saurais dire dans quel ordre elles seront mises en discussion, mais nous essaierons d'accommoder les honorables députés. Je dois dire cependant que nous ferons inscrire aux *Procès-verbaux* une ou de deux résolutions qui le figurent pas encore au *Feuilleton*. Elles seront insérées dans les *Procès-verbaux*, afin que les honorables députés puissent en prendre connaissance dans la matinée. En outre, elles seront inscrites au *Feuilleton* de lundi. Il se peut que nous abordions l'étude de ces résolutions.

L'hon. M. HANSON: A quoi se rapportent-elles?

Le très hon. MACKENZIE KING: Elles se rapportent au blé et à l'agriculture. De plus, j'ai l'intention de proposer lundi que la Chambre se forme en comité des subsides, afin que certains crédits de deux ou trois ministères puissent être mis en discussion. C'est seulement de cette façon qu'il nous sera loisible d'étudier les crédits de ces ministères vers la fin de la semaine, si nous le désirons.

(Sur la motion du très honorable Mackenzie King, la séance est levée à 6 heures 20 minutes du soir.)

## Lundi 2 mars 1942

La séance est ouverte à trois heures.

QUESTION DE PRIVILÉGE—M. POULIOT  
LETTRE DE M. JAMES E. BROOKS PUBLIÉE PAR LE  
*Citizen* D'OTTAWA

M. JEAN-FRANÇOIS POULIOT (Témiscouata): Monsieur l'Orateur, en qualité de député libéral et de Canadien français de la province de Québec, j'ai le devoir de soulever une question de privilège au sujet d'une lettre publiée par le *Citizen* d'Ottawa, le 18 février dernier. La lettre a paru sous le titre: "L'ombre de Vichy au Canada" et a été adressée au directeur du *Citizen*. En voici le texte:

Au dire de Winston Churchill, l'époque la plus critique de la guerre a été celle de la capitulation de la France. Les politiciens français sont responsables de la chose. Est-il possible que les représentants du gouvernement occulte canadien français produisent ici le même résultat?

Réfléchissez-y. Le gouvernement de Vichy est encore représenté à Ottawa. Le Canada français dispose de 65 sièges à la Chambre des communes. Il n'y a que 245 sièges. Cela suffit.

James E. Brooks.

Montréal, 16 février 1942.

Ce James E. Brooks est le président de la James E. Brooks Cotton Company, de Montréal. Son bureau d'affaire est situé à 614, rue Saint-Jacques, à Montréal; son domicile est situé à Sea Island Beach, Géorgie. Les livres des bureaux de douanes indiquent qu'il vend du coton importé par l'intermédiaire de sociétés américaines et brésiliennes sur les-quelles l'ennemi a la haute main.

Connaît-il les frères Esteve, ou J. Khan and Company, ou Campanera? L'argent qu'il verse pour ce coton s'en va en Italie ou en Allemagne, parce que la marchandise a été primiment achetée pour des chefs d'entreprises allemands et italiens et en leur nom. Il se le procure à bon marché et le vend à des filatures canadiennes bien connues qui n'ont pas de répugnance à exploiter leurs employés canadiens français.

On pourrait en trouver la preuve aux archives du ministère des Douanes. Si le Gouvernement déposait un état des établissements canadiens qui commercent avec l'ennemi, on n'y relèverait le nom d'aucune maison canadienne française, mais seulement celui de bons "patriotes" qui réclament à grands cris la conscription. Et aucun Canadien français ne fait partie du Conseil d'administration de ces sociétés.

Brooks a loué maintes fois des stations de radio américaines, à titre d'Américain du Sud et probablement de membre du Ku Klux Klan, pour mener une campagne politique en faveur d'Arthur Meighen dans les dernières élections complémentaires de Welland et York-Sud. Il est temps que ces "patriotes"...

Des VOIX: A l'ordre!

M. POULIOT: ... qui font affaires avec l'ennemi par esprit de lucre, soient démasqués quand ils veulent conscrire les fils des bons cultivateurs. Je me demande si cette canaille de Brooks ne connaît pas l'individu qui a adressé à M. Arthur Meighen au cours des dernières élections complémentaires une menace de mort politique et lui a envoyé une balle d'argent.

L'hon. M. HANSON: Devons-nous écouter des tirades pareilles?

## LOI DU PLÉBISCITE

## DEUXIÈME RAPPORT DU COMITÉ SPÉCIAL

L'hon. N. A. McLARTY (secrétaire d'Etat) dépose le 2e rapport du comité spécial chargé d'étudier le bill n° 10 sur la tenue d'un plébiscite dans chaque district électoral du Ca-